

DECISION DG n°2017-393

Du **26 DEC. 2017** portant désignation d'une inspectrice de l'Agence nationale
de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- VU** le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire) ;
- VU** la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Est désignée en qualité d'inspectrice de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

Madame Assia ALLALOU

titulaire d'un master en « politique de la santé publique et sécurité sanitaire »

Article 2 : Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le

26 DEC. 2017

Dr Dominique MARTIN

Directeur général